

VILLE DE MAULE

**DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES
ANNEE 2018**

BUDGET ASSAINISSEMENT

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2018

I. BILAN DE L'ANNEE 2017

Sous réserve des résultats officiels à valider conjointement avec la Trésorerie de Maule, l'exercice 2017 du budget assainissement se clôture avec un excédent global de 20 806,04 € incluant les restes à réaliser en recettes et dépenses sur 2018 (pour mémoire, l'année 2016 s'est terminée avec un excédent de 62 910,26 € restes à réaliser inclus).

I.1 Section d'exploitation (fonctionnement)

La section d'exploitation affiche en 2018 un excédent de clôture de 75 986,93 € (114 173,59 € en 2016).

• **Dépenses**

Les dépenses d'exploitation sont en hausse de 2,97% par rapport à 2016.

Les charges à caractère général, qui correspondent au nettoyage d'un réseau assainissement et de frais de dossier d'un emprunt refinancé, sont réalisées à 37%

Les amortissements du patrimoine sont en hausse : 84 212 € contre 78 500 € en 2016.

Les intérêts d'emprunt baissent par rapport à 2016.

Frais financiers :

- 2007 :	21 237 €
- 2008 :	16 898 €
- 2009 :	13 016 €
- 2010 :	8 786 €
- 2011 :	7 067 €
- 2012 :	11 615 €
- 2013 :	12 543 €
- 2014 :	19 105 €
- 2015 :	21 430 €
- 2016 :	22 720 €
- 2017 :	21 916 €

Une provision pour autofinancement des investissements, appelée virement, a été constituée pour 64 913 € (à comparer avec 42 463 € en 2016, 39 635 € en 2015, 37 716 € en 2014, 58 000 € en 2013, 73 300 € en 2012 et 85 000 € en 2011).

- **Recettes**

Les recettes d'exploitation sont en baisse sensible par rapport à 2016 : - 14,47% :

- Surtaxe communale assainissement : 123 934 € en 2017 contre 134 708 € en 2016.
- Participation à l'assainissement collectif (PAC) : 11 748 € en 2017 contre 31 506 € en 2016 (en 2016, cette recette provenait principalement de la PAC des riverains des Terrasses d'Agnou suite à leur raccordement au réseau public d'eaux usées).

I.2 Section d'investissement

La section d'investissement affiche un déficit de clôture de 55 180,89 € restes à réaliser inclus (51 263,33 € en 2016).

Le programme de travaux (et études) s'élève à 188 252 €, restes à réaliser inclus.

Les travaux (et études) réalisés en 2017 ont porté sur :

- Création assainissement groupe scolaire Coty : 54 512 € TTC
- Création assainissement Allée Coty : 39 119 € TTC
- Création assainissement Allée des Vergers : 38 194 € TTC
- Création réseau EP/EU lotissement Coteau Fleuri rue de Mareil : 16 399 € TTC
- Création regard assainissement Place de la Mairie : 3 673 € TTC
- Création assainissement avenue des Roses : 1 671 € TTC
- Solde étude mise en conformité branchements privés : 17 481 € TTC
- Diagnostic réseaux avant travaux Allée des Vergers : 2 832 € TTC

Nous avons contracté en 2017 un emprunt de 172 923 € pour refinancer un emprunt souscrit en 2013, dont le taux d'intérêts était élevé au regard des taux de marché actuels. Le gain engendré par ce refinancement s'élève à 39 110 €.

II. ORIENTATIONS 2018

II.1 Section d'investissement

Voici les travaux que nous proposerons en 2018 :

- Provision travaux d'assainissement dans diverses voies : 36 000 € TTC
- Levées topographiques, inspections de canalisations : 4 800 € TTC

Soit un programme global de 40 800 € TTC.

Engagements pluriannuels :

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu ou voté à ce jour.

II.2 Endettement

Le programme d'assainissement de 2018, de 40 800 € TTC, pourrait nécessiter de recourir à un emprunt raisonnable.

Structure et gestion de la dette :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dette au 01/01	576 905	515 410	449 744	379 575	304 545	257 443	227 419	173 786
Restes à réaliser								

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dette au 01/01	128 087	165 574	136 037	330 293	573 493	558 988	698 112	778 535	738 423
Restes à réaliser						176 000	120 000		

Le capital restant dû au 01/01/18 provient de :

- 6 emprunts contractés auprès des banques (Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole). CRD au 01/01/18 : 671 630 €.
- 6 emprunts contractés avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (emprunts à taux zéro). CRD au 01/01/18 : 66 793 €

II.3 Exploitation (fonctionnement)**Présentation de la structure, évolution des dépenses et des effectifs :**

Le budget assainissement n'est pas concerné par des dépenses de personnel. Tout est externalisé auprès de la société SUEZ ENVIRONNEMENT (ex LYONNAISE DES EAUX).

Les recettes provenant de la participation à l'assainissement collectif suite au raccordement des riverains devraient atteindre environ 8 550 € (réalisé 2017 : 11 748 €).

La question de la revalorisation de la surtaxe d'assainissement se pose, car elle permettrait de reconstituer de l'autofinancement et de moins recourir à l'emprunt.

NOTE COMPLEMENTAIRE

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 du 22 janvier 2018 a introduit dans son article 13-II de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire sur les dispositions programmatrices des collectivités territoriales et leur groupement. Au vu de cela, vous trouverez ci-dessous une note complémentaire au DOB 2018 du budget assainissement.

1/ Objectifs relatifs à l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	Réalisé 2016	Estimation 2017		Prévision 2018	Objectif 2019
011 Charges à caractère général	0	1 039		2 200	2 200
66 Charges financières	22 720	21 916		17 200	18 000
67 Charges exceptionnelles	0	1 068		0	0
Total dépenses	22 720	24 023		19 400	20 200

2/ Objectifs relatifs à l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette

Dépenses réelles de fonctionnement	Réalisé 2016	Estimation 2017		Prévision 2018	Objectif 2019
011 Charges à caractère général	0	1 039		2 200	2 200
66 Charges financières	22 720	21 916		17 200	18 000
67 Charges exceptionnelles	0	1 068		0	0
Total dépenses	22 720	24 023		19 400	20 200

Recettes réelles de fonctionnement	Réalisé 2016	Estimation 2017		Prévision 2018	Objectif 2019
70 Vente produits fabriqués, prestations	166 214	135 682		120 750	123 000
Total recettes	166 214	135 682		120 750	123 000

Epargne de gestion (recettes – dépenses)	Réalisé 2016	Estimation 2017		Prévision 2018	Objectif 2019
	143 494	111 659		101 350	102 800

Remboursement du capital d'emprunt	39 578	213 034		46 000	49 000
------------------------------------	--------	---------	--	--------	--------

Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement capital emprunt)	102 220	173 882		40 800	233 000
--	---------	---------	--	--------	---------

Recettes réelles d'investissement hors emprunt	68 296	132 174		101 645	80 000
Besoin de financement avant emprunt	- 69 992	143 083		- 116 195	99 200
Emprunt contracté	120 000	172 923		120 000	100 000
Fonds de roulement de fin d'année	119 511	35 177		37 610	38 410